

Zeitschrift: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1557

Rubrik: Courier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'autre Jura bernois

**Lettre ouverte adressée à Maxime Zuber auteur de l'article
Quelle autonomie pour le Jura bernois? paru dans DP 1556.**

À mon avis, il y a de grandes différences entre Jurassiens du Sud et du Nord. Elles sont minimisées voire ignorées par les seconds. Ces différences sont d'abord de caractère, de tempérament. Les Jurassiens du Nord sont en fait les plus méridionaux (comme, je crois, leur patois d'origine) : ils sont plus vifs, plus portés au langage, plus prompts à l'insoumission. Ceux du Sud sont plus lents à réagir et mettent leurs qualités au service de leur activité professionnelle, industrielle. A cela s'ajoutent l'importante influence des différences confessionnelles et la marque qu'elles ont imprimée sur les esprits, accentuant les caractéristiques des uns et des autres, créant pour ceux du Sud des liens avec la Berne protestante.

«Aujourd'hui, le canton du Jura et les trois districts francophones demeurés bernois se trouvent en face de problèmes communs qui exigent des solutions interjurassiennes», dites-vous. D'accord, c'est à cela qu'il faut travailler partout où c'est possible ; pour l'équipement

hospitalier par exemple, comme cela se fait déjà, sauf erreur.

Quant à se fixer pour objectif «la reconstitution (?) d'une unité», comme vous l'envisagez plus bas, c'est un rêve des Jurassiens et d'une minorité de gens du Jura bernois, entre autres des gens de Moutier dont vous êtes maire. Mais vous devriez le savoir, nos différences étant ce qu'elles sont, la majorité des Jurassiens du Sud ne pourra accepter cette unité. Vouloir à tout prix la rechercher, l'imposer, ne peut que les braquer.

En 1707, la principauté de Neuchâtel qui devait désigner son nouveau souverain parmi plusieurs prétendants a choisi le Roi de Prusse et non un prince français. Un choix étrange qui n'est pas sans analogie avec celui des Jurassiens du Sud. C'est peut-être dommage, peu exaltant, mais c'est la réalité à partir de laquelle il faut essayer de construire quelque chose.

Maurice Reymond, La Neuveville (BE)

Au sujet de L'éthique récompensée de Yvette Jaggi paru dans DP 1556

Le manichéisme à la vie dure

Il y aurait d'un côté les effets de proclamation et de l'autre les engagements sincères. Voilà résumé, selon DP, la croisée des chemins entre l'UBS et la Raiffeisen. Permettez-moi de partager votre opinion sur le succès du groupe Raiffeisen en 2002 et de m'en réjouir avec vous : une concurrence solide est le garant du bon fonctionnement d'un marché. Cependant, l'unité UBS qui couvre le même marché que la Raiffeisen a atteint un résultat record en 2002 (1967 millions de francs suisses avant impôt, soit 32% de plus par rapport à 2001).

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, on pourrait écrire «l'éthique récompensée» pour expliquer cette performance. Je me garderai de reprendre ce fragile lien de causalité tant l'éthique est intimement liée aux personnes. Ce qui n'empêche pas de dire ici que les employés de l'UBS ont à cœur de conduire les affaires de manière irréprochable et intègre, condition sine qua non pour préserver ce que nous avons de plus cher : notre réputation.

Etre associé à Alinghi, la vitesse et l'universalité est plutôt flatteur. Le salut des services en Suisse est-il forcément lié aux images de lenteur et de labour symbolisés par le tracteur ?

Benoît Genecand, UBS, directeur, responsable région Genève

Naturellement, nous aimons bien, nous aussi, ces banques sympathiques et efficaces (et qui ont admirablement soigné leur immeuble dans maints villages). Mais leur succès ne justifie pas forcément une critique symétrique de l'UBS ou d'autres établissements financiers, un peu facilement rangés du côté du capitalisme anonyme ou du marketing du genre surf.

Car les banques Raiffeisen ne font pas le même métier. A notre connaissance, elles ne pratiquent pas ou quasi pas la difficile activité du crédit commercial. Les PME, parfois déçues de la relation avec les banquiers traditionnels invoquant l'accord de Bâle 2 pour refuser ou renchérir fortement un prêt quelque peu risqué, seraient plus convaincues des bienfaits du groupe Raiffeisen, si celui-ci allait au delà du crédit hypothécaire solidement garanti.

Jean-François Cavin, directeur du Centre Patronal, Lausanne

L'appellation «député-maire socialiste de Moutier» attribuée à Maxime Zuber auteur du Forum paru dans DP 1556, appelle le commentaire suivant.

Maxime Zuber a été élu à la fonction de maire de la ville de Moutier, puis à celle de député au Grand Conseil du canton de Berne en tant que membre du Parti socialiste autonome (PSA). Cette formation politique active dans le Jura bernois n'est pas reconnue par le Parti socialiste suisse. Seul le Parti socialiste du Jura bernois (PSJB) est représentatif, pour la région, de ce qui est admis comme le Parti socialiste.

Cette confusion est d'autant plus regrettable que le PSJB, depuis de nombreuses années déjà, ne met plus en tête de ses priorités la Question jurassienne. Il préfère apporter aux problématiques des trois districts francophones du canton de Berne, mais aussi à l'ensemble du canton, des réponses empruntées d'ouverture, de justice sociale et de solidarité.

C'est pourquoi les propos tenus par Maxime Zuber dans vos colonnes ne sont pas représentatifs des socialistes du Jura bernois.

Serge Büttiker, président du PSJB

**Négociations agricoles à l'OMC,
article paru dans DP 1556.**

Je trouve un peu réducteur d'affirmer que seul le groupe de Cairns désire la libéralisation des marchés agricoles. A l'exception de la Suisse, de l'UE, du Japon et de la Corée, tous les pays sont en faveur de cette libéralisation, en particulier les pays en développement. Sans être de grands exportateurs agricoles, ils souhaitent un meilleur accès aux marchés des pays développés. Ces pays espèrent ainsi beaucoup, certainement trop, de cette libéralisation dont les conséquences semblent encore peu connues des négociateurs à Genève.

Il faut donc prendre en compte les demandes des pays en développement qui ont pris conscience de leur pouvoir potentiel à Seattle et qui, pour la première fois dans l'histoire du GATT/OMC, prennent la parole et tentent de participer activement aux négociations commerciales.

Il serait aussi intéressant de se pencher sur la composition de ce fameux groupe de Cairns: ce groupe est loin d'être homogène et les dissensions entre ses membres sont de plus en plus visibles.

Sophie Forster Carbonnier, Genève